

Afel, pour une analyse amiante *made in France*

En 25 ans, la France est devenue la championne du monde de la lutte contre l'amiante. Championne toutes catégories, même. Compétences, réglementation, formation, prévention, analyses, c'est simple, aucun autre pays n'est allé aussi loin qu'elle.

Si notre pays peut se targuer de ce savoir-faire unique, il le doit aussi aux laboratoires d'analyses des bâtiments. Sans eux, la prévention amiante ne serait sans doute pas à un tel niveau aujourd'hui. Leurs compétences restent stratégiques pour la pérennité et l'autonomie souveraine de la filière. Cette excellence dont nos voisins européens s'inspirent volontiers, est le fruit d'investissements et d'une professionnalisation menés sans relâche depuis les années 1990, pour épouser un cadre réglementaire et normatif toujours plus contraignant et gagner en technicité.

Regroupés au sein de l'AFEL, plusieurs laboratoires de santé en bâtiment accrédités par le Cofrac veulent aujourd'hui promouvoir cette excellence. Car dans un environnement hautement concurrentiel, ce savoir-faire **made in France** est menacé par des délocalisations vers des cieux plus attractifs.

« Si la capacité de procéder aux analyses sur le sol national devait disparaître sous la pression d'une concurrence non régulée, c'est l'excellence française développée depuis des décennies qui serait réduite à néant », alerte Anis Megdiche, président de l'AFEL. **« Comme ailleurs, nos marchés évoluent, mais nous sommes convaincus que les avancées technologiques et les réflexions organisationnelles et structurelles sont des réponses plus adaptées pour préserver notre compétitivité. »**

Dans le contexte sanitaire actuel, où certaines délocalisations du passé sont apparues comme des carences au cours des derniers mois, il pourrait sembler incongru de répéter les mêmes erreurs, en laissant filer un savoir-faire et une technicité enviés du monde entier. Le maintien des emplois et des compétences sur le sol national apparaît comme un enjeu essentiel pour les décennies à venir.

L'ambition de l'AFEL et de ses laboratoires est de continuer à travailler étroitement avec les pouvoirs publics, comme ils le font depuis tant d'années, à l'élaboration des normes et des réglementations. Le travail en mode partage est aujourd'hui une nécessité face aux colossaux enjeux de société. L'AFEL revendique la volonté forte d'accompagner ses adhérents dans une démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) pour garantir les bonnes pratiques, et préserver une saine concurrence, tout en associant les professionnels de l'analyse dans une démarche solidaire et unie. Ensemble, nous avons l'ambition de promouvoir le dispositif de prévention française à l'international, et d'exporter notre précieux savoir-faire.

Oui, la France est championne du monde de la lutte contre l'amiante, mais elle peut faire davantage encore : c'est le principe même de l'excellence que de pousser à aller plus loin. Car notre pays est bien loin d'en avoir terminé avec l'amiante. Vingt-cinq ans (bientôt) après son interdiction, il lui reste encore à gérer quelque 20 millions de tonnes de matériaux toujours en place dans le bâtiment et qui vont encore y demeurer pour un bout de temps. Et pour gagner cette lutte, la France aura besoin de tous ses talents.

Contact

contact@afelasso.fr